

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article547>



Le SNES vous souhaite la bienvenue !

# Stagiaire IUFM dans l'académie de Dijon

- Technique - Archives - Archivage IUFM - Année scolaire 2005-2006 (archives) -



Date de mise en ligne : jeudi 21 octobre 2004

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

*A nos collègues, stagiaires PLC2 et CPE2*

**Chère, cher collègue**

Vous avez intégré l'Éducation nationale dans l'académie de Dijon en tant que stagiaire 4-6 heures (10 h pour les documentalistes, 12 h pour les CPE) : félicitations ! Vous avez, en effet, réussi un concours rendu plus difficile par les coupes claires opérées dans le budget 2004 et annoncées seulement quelques jours avant vos épreuves.

Le ministère a, en effet, réduit le nombre de postes mis aux concours jusqu'à 42 % dans certaines disciplines, sans tenir compte des départs en retraite (16 000 retraités pour un peu plus de 11 000 stagiaires), ni des conditions de travail, malgré le discours récurrent sur la baisse démographique : vous constatez sans doute que les effectifs dans les classes de Seconde sont lourds dans notre académie. Fermer des classes qui existent, c'est, en effet, gonfler le nombre des élèves dans celles qui restent !

Vous entrez surtout dans le métier à un moment où le ministère est tenté par une **réforme inquiétante de nos statuts** : fusion de certaines épreuves de CAPET/S et CAPLP avec, à terme, fusion de ces corps ; retour à la bi-valence pourtant abandonnée, depuis l'extinction du corps des PEGC, au profit de la mono-valence des certifiés et agrégés, spécialistes de leur discipline ; volonté de « rentabiliser » les enseignants, en particulier en langues vivantes, même si ce formatage doit se faire au profit de regroupements aberrants...

Il nous semble particulièrement opportun de vous informer sur les conditions d'évolution prévisibles de notre métier et sur la suite de votre carrière, sans négliger non plus, cette année, les questions liées à vos frais de déplacement, à vos indemnités de stage et, peut-être, à votre reclassement.



C'est pourquoi le SNES vous propose de participer à un **stage d'informations** spécialement destiné aux stagiaires IUFM de seconde année, que la section académique (S3) organise le **lundi 29 novembre 2004**.

Ouvert à tous (syndiqués ou non), ce stage d'informations aura lieu, toute la journée, au **centre IUFM de Dijon**, rue Charles-Dumont.

Il vous donnera l'occasion de rencontrer les commissaires paritaires académiques, élus du syndicat national le plus représentatif dans le second degré.

Le savez-vous ? Le mouvement 2005 (inter et intra) s'annonce particulièrement tendu : rien n'est à négliger pour renseigner correctement vos fiches de vœux. Faites parvenir votre demande d'autorisation d'absence avant le 29 octobre 2004 (un mois de préavis est à respecter ; voir en pages intérieures).

**Alain Grenier**

Secteur [Formation initiale](#) du SNES académique de Dijon,



**s**yndicat **n**ational des **e**nseignements de **s**econd degré

---